

Société / Faits divers / Justice

DENTING Environnement

Des éoliennes sur le plus grand charnier nazi de France ?

Odile BOUTSERIN



Depuis 2004, l'Association franco-ukrainienne entretient la mémoire des victimes du camp et injecte de l'argent pour aménager le site. Photo RL

Un projet éolien et photovoltaïque prend forme sur le territoire de Denting. Un de plus dans ce secteur boulageois déjà bien garni. Mais son implantation au Ban Saint-Jean, ancien camp de prisonniers et mouroir, soulève l'indignation.

Des arbres tronçonnés manu militari pour faire place à un futur parc d'éoliennes et panneaux photovoltaïques sur [le site historique du Ban Saint-Jean à Denting](#) ... La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre et a fait l'effet d'une bombe au sein des associations de protection de la nature, d'anciens combattants et anonymes. [L'Association franco-ukrainienne](#) (AFU) a aussi été l'une des plus émues et prompte à réagir. Pour cause. C'est elle qui a mis au jour et médiatisé la triste et macabre histoire de ce site de 88 ha, niché dans une forêt à dix minutes en voiture de Boulay-Moselle.

Ancien camp de sûreté pour les militaires français de la ligne Maginot dans les années 1930, le Ban Saint-Jean était devenu un camp de transit pour 300 000 Russes et

Ukrainiens faits prisonniers par l'armée allemande entre 1941 et 1944.

Des milliers d'entre eux n'avaient pas survécu au manque de nourriture, de soins et aux épidémies. Les 204 fosses communes retrouvées sur place après-guerre ont attesté la présence d'un gigantesque charnier. « Le chiffre de 23 000 cadavres a été retenu, ce qui fait du Ban Saint-Jean le plus important mouvoir nazi de France », enfonce Gabriel Becker, secrétaire de l'AFU.

Par respect pour ces victimes, pour leurs descendants, pour les historiens, pour les passeurs de mémoire, Bruno Doyen ne voit pas d'un bon œil l'implantation de six éoliennes non loin de [la stèle](#) érigée en 2004 en mémoire du martyr des soldats ukrainiens, du sentier pédagogique et du parking. Bref, de ce camp reconnu comme site touristique historique par le département.

Le président de l'AFU ne veut pas s'élever au rang des frondeurs. Il s'inscrit davantage dans une volonté de concertation, réflexion et solution avec les principaux acteurs de ce projet photovoltaïque et éolien. « Nous ne sommes pas des anti-éoliens, mais devons réfléchir à quel site industriel à côté d'un lieu de mémoire, sans nuire à son empreinte sacrée », fait savoir [Bruno Doyen](#).

D'après lui, les éoliennes géantes sont sources de « nuisances sonores et visuelles pour se recueillir ou, pour les visiteurs de l'Est, faire leur deuil. » Elles vont « ridiculiser le château d'eau, vestige et signature du Ban Saint-Jean ».

Conscient des problèmes de sécurité (pignons menaçant de tomber, trous profonds...) et des responsabilités pesant sur la commune de Denting, Bruno Doyen propose des alternatives : « OK pour un parc photovoltaïque avec une ceinture végétale l'occultant. Il faut aussi sauvegarder et sécuriser la cité nord du camp, visible depuis la stèle. Elle permettra de garder l'ambiance et la genèse du site. »

Il imagine aussi conserver une des maisons pour y installer un promontoire permettant aux quelque 3 000 visiteurs annuels d'avoir « une vue d'ensemble sur ce camp militaire en ruine chargé d'histoire, côtoyant une installation d'énergie propre et moderne ». Et – ce qui n'est pas pour déplaire à Maurice Schmitt, ancien guide inspecteur des sentiers au Club vosgien – relier des chemins de randonnée pour rejoindre ce site devenu aujourd'hui champ de bataille entre intérêt économique et intérêt moral.

Toutes nos photos sur

et sur notre appli mobile



Maurice Schmitt, Bruno Doyen et Gabriel Becker de l'AFU, devant la cité pavillonnaire défrichée pour accueillir des panneaux photovoltaïques. Photo RL



Une stèle commémorative, inaugurée en 2012, est le centre chaque année de cérémonies du souvenir. Photo RL

Société / Faits divers / Justice

QUESTIONS À
« Il y a danger à approcher ces immeubles en
ruine »

Propos recueillis par O. Bo.



François Bir, maire de Denting depuis mai 2020. Photo RL

François Bir, maire de Denting

Il est prévu d'implanter six éoliennes et des panneaux photovoltaïques au Ban Saint-Jean. Vous confirmez ?

« Oui en effet, la [société Nordex](#) nous a présenté son projet de trois éoliennes sur le site, dont la commune est propriétaires, et trois autres mâts sur des terrains privés, en lisière de forêt. Elle prévoit aussi des panneaux photovoltaïques sur une vingtaine d'hectares. L'instruction du dossier est en cours et une pré-étude sur la biodiversité est lancée. »

Est-ce que le vaste chantier d'abattage d'arbres est lié au projet ? Le Gecnal (groupement d'étude et de conservation de la nature en Lorraine) vous reproche d'avoir agi sans autorisation...

« Oui, c'est là que sera installé le parc photovoltaïque. Ce sont des travaux de défrichage sur la cité pavillonnaire datant de 1936 et composée d'une trentaine de bâtiments en

ruines et non pas du camp du Ban Saint-Jean où ont péri les prisonniers. 500 mètres les séparent. Depuis que la commune est propriétaire du site, elle a à cœur de défricher et nettoyer avec toujours la crainte d'un incident, car il y a danger à approcher ces immeubles en ruine. Pour ce qui concerne l'autorisation, il y a eu incompréhension avec l'administration. S'il n'y avait pas eu ce projet photovoltaïque, nous étions dans nos droits. Mais du fait qu'il est aujourd'hui lancé, il nous faut intégrer ce défrichement au dossier. Les bâtiments en ruine seront démolis, mais nous conserverons les fondations pour préserver la faune comme les chauves-souris. »

L'AFU a fait des propositions d'aménagement pour contenter tout le monde. Des éoliennes, non. Du photovoltaïque, oui avec préservation de bâtiments historiques. Êtes-vous prêt à la suivre ?

« Nous avons rencontré les représentants de l'Association franco-ukrainienne. Nous sommes passés de huit éoliennes d'un précédent projet à six et aucune n'est dans le champ de vision de la stèle. Nous n'avons pas encore le permis de construire. Je ne vois pas où est le préjudice. Le Ban Saint-Jean est déjà cerné par bon nombre d'éoliennes, éloignées de toute population. Les nôtres dérangent, parce que les gens estiment qu'il y a prolifération de mats sur la région de Boulay. Mais ce projet économique est une aubaine pour notre petite commune.

Avec ces futures retombées financières, nous pourrions enfin entretenir, sécuriser et valoriser le site du Ban Saint-Jean qui est jusqu'à présent une épine dans le pied. Pour le château d'eau et la conservation des derniers bâtiments au plus près de la stèle, nous sommes prêts à faire des compromis. »